



Pacte international
relatif aux droits civils
et politiques

Distr.
RESTREINTE*

CCPR/C/SR.2419
16 janvier 2007

Original: FRANÇAIS

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Quatre-vingt-huitième session

no de la séance

Page de
garde
couleur

COMPTE RENDU ANALYTIQUE (PARTIEL)** DE LA 2419^e SÉANCE (PRIVÉE)***

tenue au Palais Wilson, à Genève,
le mercredi 1^{er} novembre 2006, à 11 heures

1 jour de
la semaine

Présidente: M^{me} CHANET

Puis: M. X

heure de l'ouverture
de la séance
(Vice - Président)

SOMMAIRE

EXAMEN DES RAPPORTS SOUMIS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 40 DU PACTE

(suite)

Projet d'observations finales concernant le rapport initial de la Bosnie-Herzégovine

pas
suite

ORGANISATION DES TRAVAUX ET QUESTIONS DIVERSES

A à la place des *

* Chacun est prié de respecter strictement le caractère confidentiel du présent document.

** Il n'est pas établi de compte rendu pour le reste de la séance.

*** Il n'a pas été établi de compte rendu pour la 2418^e séance.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les participants qui désirent en apporter pendant la session sont priés de les remettre, sous forme dactylographiée, au Secrétaire du Comité. Les rectifications aux comptes rendus des séances privées du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.



Pacte international
relatif aux droits civils
et politiques

Distr.
RESTREINTE*

CCPR/C/SR.2419
16 janvier 2007

Original: FRANÇAIS

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Quatre-vingt-huitième session

no de la séance

Page de
garde
couleur

COMPTE RENDU ANALYTIQUE (PARTIEL)** DE LA 2419^e SÉANCE (PRIVÉE)***

tenue au Palais Wilson, à Genève,
le mercredi 1^{er} novembre 2006, à 11 heures

1 jour de
la semaine

Présidente: M^{me} CHANET

Puis: M. X (Vice-Président)
SOMMAIRE

heure de l'ouverture
de la séance

EXAMEN DES RAPPORTS SOUMIS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 40 DU PACTE

(suite)

Projet d'observations finales concernant le rapport initial de la Bosnie-Herzégovine

pas
suite

ORGANISATION DES TRAVAUX ET QUESTIONS DIVERSES

A à la place des *

* Chacun est prié de respecter strictement le caractère confidentiel du présent document.

** Il n'est pas établi de compte rendu pour le reste de la séance.

*** Il n'a pas été établi de compte rendu pour la 2418^e séance.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les participants qui désirent en apporter pendant la session sont priés de les remettre, sous forme dactylographiée, au Secrétaire du Comité. Les rectifications aux comptes rendus des séances privées du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.